



Rédacteur : Bruno COUSEIN;

I – EFFECTIF DU STAGE

6 stagiaires et 4 membres du jury
3 clubs représentés venant des départements (83-92-94)

I-1/ Candidats en validation

Par niveau : Noms, prénoms et club (n° du département)

Nom	Prénom	Niveau	Niveau préparé	Club et Dept
CARTIER	Philippe	E2	MF1	Aventure Sous-Marine (83)
DECERPRIT	Guillaume	E2	MF1	Océanides (94)
LEFOL	Yann	E2	MF1	Océanides (94)
GOUTORBE	Jean Pierre	GP	N3	Paris Plongée (92)
GORMALLY	Oisin	GP	PA40	Océanides (94)
PIRES	Jean PAUL	GP	N3	Océanides (94)

I-2/ Stagiaires en formation

Par niveau : Noms, prénoms et club (n° du département)

Nom	Prénom	Niveau	Niveau préparé	Club et Dept

II – RESULTATS

II-1/ Candidats reçus

Par niveau : Noms, prénoms

Nom	Prénom	Niveau	Niveau préparé	Club et Dept
DECERPRIT	Guillaume	E2	MF1	Océanides (94)
LEFOL	Yann	E2	MF1	Océanides (94)
GOUTORBE	Jean Pierre	N3	GP	Paris Plongée (92)
GORMALLY	Oisin	PA40	GP	Océanides (94)
PIRES	Jean PAUL	N3	GP	Océanides (94)



Bonne préparation des stagiaires.

Les stagiaires ont une culture de plongée diversifiée et se sont appropriés les méthodes pédagogiques de la FSGT.

II-2/ Dispositions prises pour les candidats non reçus

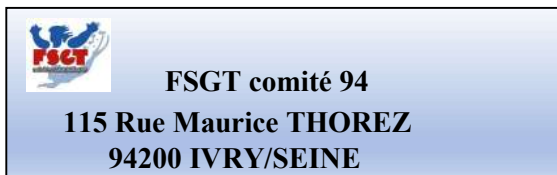
Le mardi matin, un stagiaire MF1 a sollicité un entretien avec le président de jury, le représentant fédéral et son tuteur, pour annoncer l'arrêt de son implication dans le stage.

Nous lui avons déclaré ne pas comprendre sa décision et nous lui avons suggéré de reconsidérer son choix.

Le profil du candidat n'était pas alarmant pour un début de stage et malgré nos encouragements, il est resté inflexible et a arrêté le stage.

III – ORGANISATION

III-1/ Comité organisateur



III-2/ Composition du Jury

Le jury est multi-origines : (59-75-92-94)



NOM	Prénom	Niveau	N°	CLUB et DEPT	Rôle
GIORGI	Jean Michel	MF2	17-108	Océanides (94)	Président du Jury
COUSEIN	Bruno	MF2	16-92	Plongée Cappelloise (59)	Représentant Fédéral
KAMLET	Christian	MF2	15-83	CEKANE DIVERS (75)	Jury
NGUYEN	Jean Marc	MF2	17-109	PARIS PLONGEE (92)	Jury

Le stage s'est déroulé suivant les valeurs de la FSGT et le jury a fait des apports pédagogiques tout au long du stage.
 Il s'agissait d'une première organisation pour le président du Jury.
 La mise en place d'un outil de communication « DropBox », avant le stage, nous a permis de faire les vérifications préliminaires conformément à l'annexe 2.

III-3/ Structures d'accueil

a) Hébergement et restauration

**Centre de Vacances
Le Haut-Peyron
Boulevard Jean Dorat
83700 Saint Raphael**

Chambre : 1 ou 2 pers/chambre



Studio 2 ou 3 pers



Le centre de vacances se situe à environ 3kms du centre de plongée.
Il faut absolument **prévoir un transport collectif** pour s'y rendre.
Il faut compter environ 10minutes suivant le trafic.

La restauration est prise en charge par le centre de vacances



7h30_19h30
Petit déjeuner et Diner
Réfectoire



12h30
Déjeuner
Terrasse ombragée

4

Les repas étaient servis en plateau « Entrée, Plat, Fromage et Dessert.
Ils étaient variés mais pas toujours adaptés à nos activités de plongée qui
mettent en appétit !!

5

b) Centre de plongée

• Bateau « Aventure sous-marine »

Capacité d'accueil de 40 personnes

Le bateau est relié au compresseur du magasin et le remplissage des bouteilles se fait directement à bord.

Sur le pont, Le bateau est équipé d'un ascenseur pour épargner les remontées difficiles.



Le bateau est confortable. Les blocs restent à bord et chaque plongeur dispose d'une caisse pour son matériel.
Le club dispose d'un portant pour accrocher les combinaisons pour le séchage.
Les sites de plongée sont adaptés aux programmes prévus dans les stages fédéraux pour les profondeurs, la biodiversité et se trouvent à 5 min de navigation.

Merci à Didier Martinez capitaine et responsable du centre pour les mesures et analyses du taux de micro bulles de gaz avec son système par ultrasons. Moniteurs et stagiaires furent intéressés par ces nouvelles technologies.



Rencontre et échange amical
avec Daniel

Hors stage, Nous avons eu une discussion sur le contenu de formations MF2, notamment sur l'évaluation des connaissances théoriques par écrit. **Réflexion en cours par la commission**

c) **Salle de cours**

La salle de cours est située au centre de vacances.

Elle est équipée d'un tableau blanc, vidéo projecteur, tables et chaises pouvant recevoir 20 personnes.

Nous disposons également de tables chaises en extérieur, ainsi qu'un espace « petit salon » à l'intérieur du centre.



IV-2/ Evénements marquants

- Un des candidats, inscrit au MF1, ne loge pas avec le groupe mais participe aux repas et travaux.
(Ce qui a peut-être favorisé sa décision de stopper le stage le mardi matin)
- Le Mercredi Matin, un des stagiaires GP s'est fait une contracture au dos et n'a pas participé avec le groupe à l'épreuve du capelé. Le jury a replanifié le lendemain cette épreuve

Les candidats GP ont eu la chance de faire des conduites de PAL avec des clients du centre

Mesures sanitaires :

- Contrôle du pass-sanitaire a été fait par le responsable du centre de vacances
- Port du Masque dans les locaux



Le stagiaire pour qui j'ai demandé une dérogation a obtenu le permis bateau et a rempli toutes les conditions pour la certification

V – ÉLÉMENTS BUDGETAIRES

V-1/ Budget réel

En annexe

V-2/ Eléments marquants (optionnel)

Le stage a bénéficié d'une météo très agréable, du soleil, pas de vent et la température de l'eau 20°C

VI – BILAN

Il s'agissait d'une première organisation de stage pour Jean Michel GIORGI et je le remercie pour son écoute et sa réactivité. Cela m'a permis d'effectuer les contrôles en amont et de respecter le jalon pour la validation du stage.

La qualité du jury a permis de nombreux apports aux stagiaires tout au long du stage.

VI-1/ Points à améliorer

a) Organisation locale

Le centre de plongée dispose de tous les éléments pour dérouler un stage fédéral dans les meilleures conditions (bateau et sites appropriés)

L'éloignement de l'hébergement nécessite un moyen de transport pour faire la navette et le stationnement est payant (possibilité d'abonnement à la semaine).

b) Dispositions fédérales

- L'épreuve de démonstration du CAFSAN MF1 a donné lieu à une discussion sur la préconisation de réalisation dans la continuité de l'épreuve RTM.

Le jury a préféré le faire avant la plongée « pour éviter de mettre les stagiaires en situation d'effort après la plongée ».

- L'épreuve 10 du MF1 n'est pas comprise par le jury puisque le permis bateau est une condition à l'inscription du MF1
Suggestion :
- Suppression de l'épreuve 10 avec permis en condition
- Maintien de l'épreuve sans condition de permis

VI-2/ Conclusion du Représentant Fédéral et avis pour une reconduction

Le stage de Saint Raphael d'octobre 2021 s'est déroulé dans le respect de la charte des stages, du Manuel du Moniteur et de la philosophie de la FSGT.

La sécurité a été assurée en permanence et aucun accident, même mineur, n'est à signaler

Tout a été mis en place pour mettre les stagiaires dans les meilleures conditions possibles de réalisation des attendus du stage fédéral.

Un grand merci à tous les participants à ce stage pour l'excellente ambiance durant la totalité du stage.

Avis favorable pour la validation et la reconduction de ce stage.

VI-3/ Avis des stagiaires (optionnel)

(cf. Questionnaire qualité)

